



Edito : Tourisme ou Accueil Social ?

Même si les publics sont parfois les mêmes, les termes « tourisme social » et « accueil social » renvoient à des réalités différentes. La réflexion continue pour affiner ces 2 notions et avoir des points de repères pour les associations, les adhérents mais aussi nos partenaires de travail, institutionnels. Les commissions de travail continuent à réfléchir sur ces définitions. Voici des 1ères clés de compréhension :

Le tourisme social, c'est :

- Un domaine structuré et défini.
- Historiquement lié à la mise en place des congés payés dans les années 30, le tourisme social se définit par l'accès des vacances pour tous (revenus modestes, personnes en situation de handicap...)
- L'UNAT (*Union Nationale des Associations du Tourisme - www.unat.asso.fr*) en est le représentant institutionnel. Il existe aussi une organisation européenne et internationale du tourisme social
- Une politique publique déterminée par le ministère du tourisme (cf Lancement d'une concertation pour redynamiser le tourisme social par Hervé Novelli en 2009 - <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/lancement-d-une-concertation-pour-redynamiser-le-tourisme-social>)
- Des partenaires spécifiques : l'UNAT, Vacances Ouvertes, Vacances et Familles, Secours Catholique, ATD 1/4 Monde, le Réseau Vacances Familiales

L'accueil social, c'est :

- Un domaine encore non reconnu institutionnellement, d'où un travail de reconnaissance auprès du ministère de l'agriculture. On est sur de la construction
- Une politique publique qui relèverait de l'action sociale et de l'agriculture
- Un travail d'accompagnement des personnes spécifiques
- Seul une minorité d'adhérents sont concernés et sont labellisés sur les cahiers des charges « accueil social ».
- Des partenaires spécifiques : PJJ (protection judiciaire de la jeunesse), Conseil Général (cf agréments), des associations d'action sociale et/ou médico-sociales

La réflexion se poursuit, n'hésitez pas à contacter la FNAP si des questions ou des remarques !

La commission nationale accueil et tourisme social

Tourisme social

Les Actus



FORMATION

Vacances Ouvertes organise des formations pour aider les acteurs du tourisme social à organiser des séjours de vacances pour des familles en difficultés sociales et/ou financières. Ces formations sont de 2 types :

Les formations inter-structures : Ces formations s'appuient sur des préoccupations fortes des acteurs de l'aide aux vacances et reprennent des thématiques phares (objectifs et effets des vacances, mobilisation et implication des différents acteurs, évaluation, etc.). Elles sont ouvertes aux élus, responsables d'équipes, travailleurs sociaux, animateurs et bénévoles qui conçoivent et organisent des projets de vacances avec les jeunes et les familles d'une part, et aux hébergeurs d'autre part. Les formations se déroulent sur une ou deux journées dans les locaux de Vacances Ouvertes, à Paris.

Les formations sur mesure : À la demande d'une institution (CAF, MSA, FDCS, collectivité, etc.), d'une équipe ou d'un regroupement local de structures, Vacances Ouvertes peut mener, sur site, une formation spécifique à la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de dispositifs d'aide au départ en vacances familiales et/ou autonomes de jeunes. Vacances Ouvertes définit donc avec le commanditaire, voire avec les

futurs stagiaires, les objectifs de la formation et son contenu. Les stages se déroulent dans les locaux de la structure commanditaire

(Vacances Ouvertes est une association, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et membre de l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT). Sa vocation : favoriser l'accès aux vacances des personnes qui en sont exclues.)

Retrouvez leurs formations sur le site suivant :

<http://www.vacances-ouvertes.asso.fr/formation/catalogue/index.html>



DES OUTILS : POUR LE HANDICAP PAR LA BERGERIE NATIONALE

Face au manque d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics en situation de handicap notamment les enfants et adolescents, qui visitent les fermes pédagogiques et structures d'éducation à l'environnement franciliennes, l'ARENE Île-de-France et la Bergerie nationale ont décidé de répondre à ce besoin.

Les deux partenaires ont privilégié la co-construction sous la forme d'ateliers regroupant des experts en animation dans les fermes pédagogiques accueillant des publics handicapés. Tous les outils réalisés ont fait l'objet de prototypes qui ont été testés en 2010 et 2011. La réglementation en matière de handicap a été suivie, elle propose notamment une police de caractères visible, des contrastes d'intensité de couleur sur une mise en page simplifiée. Pour les outils audio, les informations à transmettre et leur adaptation orale ont été particulièrement travaillées.

Les outils suivants mis en téléchargement, ont pour objectif d'aider les animateurs à préparer l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap :

- 30 affiches format A3 présentant les espèces d'animaux élevés en Île-de-France destinées aux malvoyants et malentendants
- 8 fichiers audio format pdf sous la forme d'histoire contée sur les animaux de la ferme étant téléchargeables sur MP3 ou autres supports audio, destinés aux aveugles
- 19 fiches format A5 sur le thème de l'alimentation présentant des aliments courants et leur utilisation.
- Les cahiers techniques de la Bergerie Nationale : Education à l'environnement et handicap



Retrouvez ces informations sur le site suivant : http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/site_FP/ressources.html

Partenariats



Depuis octobre 2010, la Fédération Nationale Accueil Paysan a rejoint officiellement le **Réseau Vacances Familiales** pour participer à la réflexion des vacances pour tous.

Le Réseau Vacances Familiales a été initié par ATD Quart Monde et RelaiSoleil-Vacances dans la continuité du rapport Wrésinski « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », voté par le Conseil Economique et Social en 1987.

Le Réseau Vacances Familiales met en lien des professionnels du travail social et du tourisme social, des militants associatifs et syndicaux, des collectivités locales, des partenaires institutionnels... qui ont pour point commun de permettre aux familles dont les conditions de vie sont difficiles de partir en vacances.

Les partenaires sont : ATD Quart Monde Maison de Vacances Familiales « La Bise » ; ATD Quart Monde Secrétariat Vacances ; LUGOVA ; TERNELIA ; Les Restos du Coeur ; Le Secours Catholique ; Le Secours Populaire ; UNAF UDAF de la Marne « Espace Vacances Loisirs » ; Vacances & Familles ; Vacances Ouvertes ; Association ATOUSVAR ; Logis La Pacifique ; Les Petits Frères des Pauvres ; Accueil Paysan ; Destination Partage et le soutien de l'ANCV.

Des rencontres régulières sont organisées entre ces différents acteurs. Le réseau organise chaque année une journée « **Combattre l'exclusion** » qui a pour but d'élargir les débats sur une thématique particulière, de se rendre visible auprès des politiques et de rendre public les réflexions autour de l'accessibilité des vacances pour tous. Cette année, elle a eu lieu le 25 novembre dans le Centre et a eu pour thème : « Le défi de la mixité. Avec vous, continuons à gagner ce pari ».

Plus d'info :

<http://www.atd-quartmonde.fr/spip.php?lang=fr&page=recherche&recherche=reseau+vacances+familiales>

Evènements

25 NOVEMBRE 2011 : PARTICIPATION À LA JOURNÉE ANNUELLE COMBATTRE L'EXCLUSION

Le 25 novembre 2011 : participation à la journée annuelle Combattre l'Exclusion ayant pour thème « Le défi de la mixité. Avec vous, continuons à gager ce pari ».

La journée s'est déroulée autour de plusieurs ateliers : La préparation des séjours ; l'accueil dans le village, le camping... ; l'animation ; la vie quotidienne du séjour ; la formation des différents acteurs et d'une table ronde : quelle politique de communication, de commercialisation, de formation, pour favoriser la mixité sociale toute l'année y compris pendant les saisons hautes ?

Témoignage Suzanne Breton, adhérente Loir et Cher

Il faut travailler pour prendre des vacances, mais même avec du travail, 40% de la population ne part pas !

Aider, c'est important pour tous.

Pas de vacances « sectaire » mais une mixité de couches sociales pour permettre les rencontres et un enrichissement.

Ne pas être spectateur des vacances des autres !

Échanges entre et sur les accueillis.

Quitter le quotidien, c'est être comme tout le monde.

Accueil Paysan a, pour moi, sa place dans ce réseau, nous accueillons déjà des personnes de milieu et cultures différents et c'est une des plus belles richesses pour chacun à chaque niveau

La journée fut riche en témoignages, malgré la visite d'hommes politiques en fin de rencontre souvent « déconnectés » de la réalité !

Tous en Vacances
Les défis de la mixité
Avec vous, continuons à gagner ce pari !

Les Actus

UN SITE À VISITER : le Think Tank européen Pour la Solidarité

<http://www.pourlasolidarite.eu/-Presentation-?lang=fr>

Vous trouverez sur ce site des analyses, des informations récentes sur les politiques sociales en France et en Europe ainsi que les Cahiers de la solidarité.

Leurs thématiques :

- **La cohésion sociale** : les politiques d'emploi solidaire,
- **L'économie sociale** : l'entrepreneuriat social, la libéralisation européenne des services sociaux d'intérêt général, ...
- **La diversité et la RSE** : l'égalité hommes-femmes, le dialogue interculturel, ...
- **La citoyenneté et la démocratie participative** : le rôle des associations, ...
- **Le développement durable territorial** : le logement, la politique de la ville, l'écologie sociale, ...

JUSTICE : Le projet de loi sur l'exécution des peines voté à l'Assemblée

L'Assemblée a voté le 17 janvier 2012, par 292 voix contre 172, le projet de loi sur l'exécution des peines, qui prévoit notamment la construction de plus de 20.000 places de prison d'ici 5 ans ainsi que des mesures contre la récidive et la délinquance des mineurs.

Suite de l'article :

<http://www.gazette-sante-social.fr/actualite/actualite-generale-Le-projet-de-loi-sur-l-execution-des-peines-votee-Assemblee-31230.html>

AUTISME : le retard persistant de la France

Les premières Rencontres parlementaires de l'autisme et la remise du rapport de Valérie Létard sur l'évaluation du plan autisme 2008-2010 relancent le débat sur la prise en

charge de ce handicap, désigné Grande cause nationale 2012. Le retard à rattraper est important.

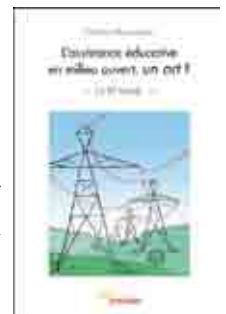
Suite de l'article :

<http://www.gazette-sante-social.fr/actualite/a-la-une-Autisme-le-retard-persistant-de-la-France-31210.html>

DERNIÈRES PARUTIONS:

L'assistance éducative en milieu ouvert, un art ? De Christian Bourasseau publié en décembre 2011.

Cet auteur raconte l'évolution de ce dispositif qui loin de se résumer à un suivi technique s'apparente pour l'auteur (parolier et musicien aussi) à un art. Un bel hommage à l'oeuvre des travailleurs sociaux.



Partenariats nationaux

MAISON DE LA JUINE

Depuis juillet 2010, une convention lie La Fondation Jeunesse Feu vert – Maison de la Juine aux réseaux agricoles CIVAM et Accueil Paysan, volontaires pour développer l'accueil de jeunes en difficulté (public ASE ou PJJ).

L'objectif est de partager avec le jeune accueilli les activités habituelles du quotidien, qu'elles soient liées à l'exploitation agricole ou à la vie en milieu rural. L'intérêt de cette démarche est de sensibiliser la personne à un environnement rural de manière à ce qu'elle vive des expériences et (re)découvre des savoir-faire lui permettant de se projeter, de développer sa confiance en elle et, le cas échéant, de procéder à des choix pour son avenir. .

Les possibilités d'accueil :

De façon individualisée : accueil avec hébergement – séjour de rupture de quelques jours à 2 semaines.

De façon collective : séjours chantiers collectifs organisés sur une durée d'environ 8 jours pour des groupes de 6 jeunes au maximum accompagnés de 2 ou 3 éducateurs de la Maison de la Juine.

Pour mieux connaître ce public, vous pouvez :

- Par le biais de votre association locale Accueil Paysan faire venir le chef de service pour une journée de formation pour qu'il vous explique le public, l'accompagnement qu'il propose.
- Participer à la journée de formation qui sera organisée à l'automne prochaine par la FNAP et la FNCIVAM.

PJJ - PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE – PROTOCOLE NATIONAL

Animation 2012 : Les difficultés liées à la mise en place et à la concrétisation des accueils de jeunes envoyés par la PJJ, amènent les 2 réseaux à ne pas poursuivre l'animation nationale de ce protocole auprès des régions pour 2012.

Continueront :

Le suivi et l'accompagnement des régions qui continuent de travailler avec la PJJ

La réponse aux sollicitations éventuelles de la PJJ

Un bilan national annuel de ce qui a pu se passer

FNCIVAM

Nous travaillons régulièrement avec le réseau des Civam autour de la promotion et le développement de l'accueil social au niveau national et de plus en plus au niveau local pour une meilleure reconnaissance de cette activité. Une convention de partenariat sera prochainement signée qui définira :

- Des axes politiques communs autour de l'accueil social
- Des actions communes : pjj, maison de la juine, statut / reconnaissance
- Une réflexion autour d'une mutualisation de nos outils

LES PAYS DE LOIRE STRUCTURENT L'ACCUEIL SOCIAL

Un stage a été réalisé par Catherine Simonet qui pendant 6 mois a mené une enquête pour identifier la vision d'Accueil Paysan Pays de Loire sur l'accueil social.

Faut-il développer ou non l'accueil social ?

Comment doit-on se positionner ? Acteur social ou pas ?

Quelle dynamique doit-on envisager vis-à-vis de ce projet ?

Quelle politique doit-on mener par rapport aux accueillis, au prix à appliquer, avec quel partenariat, quelle communication ?

L'étude a consisté à :

- déterminer les pratiques d'accueil social existantes au sein des adhérents du réseau Pays de Loire
- identifier les porteurs de projets susceptibles de développer une pratique d'accueil social
- analyser les attentes et besoins des adhérents et porteurs de projets pour la mise en place d'une activité d'accueil social.
- rechercher sur internet les priorités politiques en matière d'accueil social des 5 départements de la région

UnDLA (*Dispositif Local d'Accompagnement*) a été mené sur 2 jours sur la structuration de l'accueil social en Pays de Loire.

Les points abordés ont été :

- Identifier et définir ce qu'est l'accueil social (aspects juridiques, questions à se poser)
- L'accompagnement et la labellisation des porteurs de projet (appui sur une expérience locale : l'Ille et Vilaine)
- L'intégration de cette nouvelle activité dans l'association : la création d'une commission accueil social, le développement des partenariats.

Aujourd'hui la commission accueil social devra être validée en Assemblée Générale régionale le 1er mars prochain. Une nouvelle stagiaire, Marie Le Breton vient renforcer l'équipe Pays de Loire sur cette thématique.

RHÔNE-ALPES : CRÉATION D'UN RÉSEAU RÉGIONAL D'AGRICULTURE SOCIALE ET THÉRAPEUTIQUE (ASTRA)

Accueil Paysan Rhône-Alpes participe depuis quelques années à la création de ce réseau régional qui regroupe des structures comme des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), jardins de cocagne... dont le point commun est un support agricole et l'accueil de personnes en difficulté. Ce réseau a pour but de :

- réaliser un inventaire de l'existant local, en termes d'initiatives, de forces, faiblesses et d'impacts,
- de communiquer
- d'aller vers une interface entre structures accueillantes, publics devant être accueillis et professionnels
- la mise en place d'actions de formation
- L'inscription dans une dynamique de reconnaissance de l'agriculture sociale et thérapeutique, en France et en Europe.

Pour retrouver les initiatives :

<http://www.res-astra.org>

ET EN TOSCANE (ITALIE) ?

Une volonté politique s'est concrétisée en 2005 par le vote d'une loi - modifiée en 2008 - au niveau de la Région Toscane, définissant l'Agriculture Sociale comme un axe de développement pour l'agriculture et d'innovation pour les secteurs sanitaires et sociaux.

En Toscane, le système institutionnel a été réformé depuis quelques années. Ils se sont aperçus que la personne handicapée, avait aussi au même titre que d'autres, des problèmes sociaux et sanitaires. A l'issue de ces réflexions, la société de la santé a été créée (SDS). La SDS réunit les maires, les directeurs du service régional de Toscane et les responsables d'insertion.

C'est à l'issue de ces sociétés de la santé, qu'en 2006, des groupes de travail autour de l'agriculture sociale se sont mis en place, réunissant les services médicaux, les services sociaux dont l'Agence pour l'Emploi, des agriculteurs indépendants, des représentants de collectivités, des coopératives sociales (équivalent des

établissements médico-sociaux en France), des chercheurs de l'Université de Pise, des associations. Ce groupe s'est donné comme objectif de piloter le développement de l'agriculture sociale en favorisant l'insertion par le travail conjointement au respect de l'environnement.

Quelques réflexions :

La vision de l'agriculture sociale concerne principalement une mise au travail des personnes en difficulté, qui pose la réflexion autour de la notion d'accompagnement sur les fermes.

L'accueil sur ces fermes semblent principalement concerner l'accueil de personnes handicapées mentales reconnues par l'État. La question est : y a-t-il des mesures possibles ou des réflexions pour des personnes complètement dépendantes (autisme fort...), ou des personnes en difficulté sociale (personne incarcérée...) ?

Jusque là, la société de la santé a financé le projet du groupe de travail. Si ce budget disparaît, quelle continuité peut avoir le projet ? Quelle rémunération des agriculteurs ?

Evènements

RENCONTRES NATIONALES DES LIEUX DE VIE

La fédération régionale des lieux de vie et d'accueil du Limousin a organisé les rencontres nationales du 7-8-9 octobre 2011 à Cussac (87). Le thème était l'esprit de famille.

Retrouvez des témoignages de ces journées sur

<http://www.rencontreslva.com/2011/Bienvenue.html>

REPRISE D'UN LIEU DE VIE DANS LA CREUSE

Cherche repreneur pour le lieu de vie *Les Cousins de Creuse* pour l'ensemble du lieu à vendre et de l'activité à poursuivre. Le lieu de vie est disponible et fonctionnel en l'état. Agréé ASE, il permet d'accueillir, 4 jeunes (5ème possible), pour des jeunes garçons et filles de 0 à 21 ans. La continuité de l'agrément est assurée par la reprise du projet pédagogique.

Situé à 30 mn de Limoges, Guéret, Argenton/Creuse.

Pour plus d'info, contactez Denis François au 05. 55. 63. 79. 64. - site : les-cousins-de-creuse.com